

FOCUS DÉCHETS 2024

Synthèse du rapport annuel du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés

INDICATEURS TECHNIQUES ET FINANCIERS



FAITS MARQUANTS 2024

Par délibération en date du 3 décembre 2022, le Conseil Communautaire approuvait un plan d'action permettant de mener à bien l'**harmonisation et l'optimisation** des collectes de déchets ménagers.

En 2024, les évolutions se sont poursuivies par la mise en place de PAV en remplacement des points de regroupement, notamment en vallée d'Aspe, et en commencement sur le centre-ville d'Oloron.

Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de communication pour accompagner les évolutions de service :

- Harmonisation des outils : documents d'annonce, calendriers, documents d'information, mémo tri, signalétique pour les équipements...
- Accompagnement des élus et des techniciens
- Formation des communicants (accompagner le changement)

Poursuite de la mise en œuvre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (Validation du PLPDMA par délibération du 19/05/2022) dont :

- Formations « Réussir son compostage » pour les usagers demandeurs de composteur individuel, en atelier (409 composteurs distribués) ou express (58

composteurs distribués)

- Déploiement du compostage autonome en établissement (professionnels) : mise en place de 16 sites en 2024, sur des établissements scolaires (6), de la restauration et autres du territoire (10),
- Déploiement du compostage partagé : mise en place de 5 sites en 2024 (3 en pied d'immeuble et 2 de quartier)
- Poursuite de l'accompagnement des actions relatives au réemploi, réparation et réutilisation sur le territoire : développement des conventions avec les acteurs locaux de l'ESS (7 conventions en 2024)

Développement des actions de sensibilisation poursuite de la mise en place de 2 programmes trimestriels d'actions « Zéro Déchet en Haut-Béarn » (ateliers de réparation, de bricolage, de fabrication d'objets de seconde vie, de cuisine zéro déchet, visites de sites, animations sur des manifestations, interventions scolaires...), au printemps et à l'automne ; près de 100 ateliers et animations diverses ; près de 1000 participants

Réflexion sur le coût du service aux usagers (ménages et entreprises publiques / privées) en fonction de l'évolution du niveau de service et de ses charges financières.

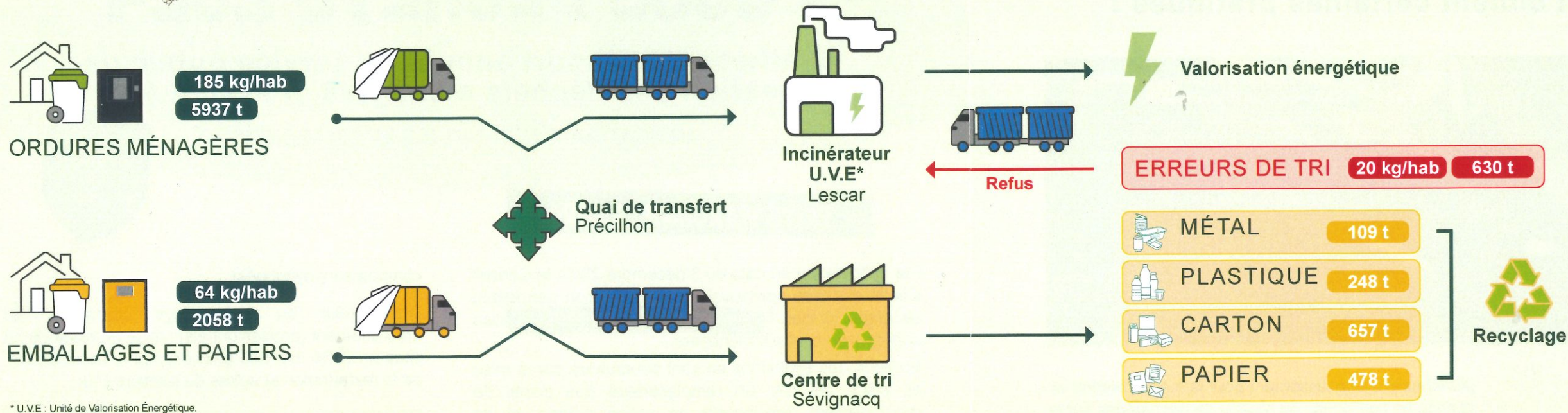
DONNÉES FINANCIÈRES

- Budget total : 5 M€
- 48 « Équivalent Temps Plein » (ETP) dont 37 titulaires
- 8 déchèteries
- 13 bennes à ordures ménagères

	2023 par hab	2024 par hab
Ordures Ménagères	66 €	70 €
Emballages et papiers	18 €	25 €
Verre	1 €	2 €
Déchèteries	37 €	38 €
TOTAL	122 €	135 €

Le coût par habitant a augmenté de 10% entre 2024 et 2023 notamment par la hausse des coûts et des investissements pour maîtriser les coûts à long terme.

TOUTE UNE ORGANISATION POUR PLUS DE VALORISATION



CHIFFRES CLÉS

- 48 communes
- 32 056 habitants
- 22 651 tonnes de déchets collectés
- 705 kg/hab/an
- Taux d'erreurs de tri : 31%

Objectif 2030

518 kg/hab/an

610 KG/HAB/AN

518 KG/HAB/AN

RÉDUIRE DE 15 % NOS DÉCHETS

2010

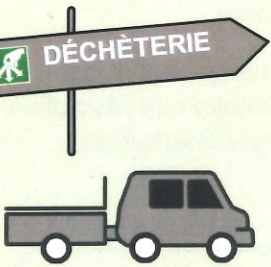
2030

Les données comparées
2023 / 2024 en kg/hab/an

	2023 32 082 hab	2024 32 056 hab
Ordures Ménagères	191	185
Emballages et papiers	63	64
Verre	41	39
Déchèteries	375	417
TOTAL	670	705

VERRE	39 kg/hab	1259 t	Recyclage
-------	-----------	--------	-----------

VÉGÉTAUX	153 kg/hab	4926 t	Recyclage valorisation et réemploi
GRAVATS	110 kg/hab	3513 t	
MOBILIER	30 kg/hab	965 t	
BOIS	37 kg/hab	115 t	
CARTON	10 kg/hab	310 t	
PLATRE	8 kg/hab	272 t	
TEXTILE	6 kg/hab	193 t	Recyclage valorisation et réemploi
APPAREILS ÉLECTRIQUES	11 kg/hab	365 t	
FERRAILLES	6 kg/hab	201 t	
HUILES ALIMENTAIRES	0,1 kg/hab	4 t	Dépollution et élimination
DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES	4 kg/hab	120 t	
HUILES MINÉRALES	0,5 kg/hab	17 t	
LAMPES	0,05 kg/hab	2 t	
PILES	0,1 kg/hab	3 t	
ENCOMBRANTS	44 kg/hab	1426 t	Enfouissement



417 kg/hab
13 398 t

LES ENGAGEMENTS 2025

Les actions entreprises en 2024 se poursuivent, s'intensifient et ciblent certaines pratiques :



Projets 2025

Poursuite de la mise en œuvre de la feuille de route adoptée fin 2022 visant à limiter les quantités d'ordures ménagères résiduelles à incinérer, à sécuriser les conditions de ramassage, et à harmoniser le niveau de service sur le territoire autour de deux niveaux de service :

- Collecte en porte à porte tous les 15 jours en alternance (bac vert/bac jaune),
- Collecte en Point d'Apport Volontaire.

➤ Mise en place de Points d'Apport Volontaire (PAV) et acquisition des véhicules adéquats pour assurer la collecte en régie.

➤ Déploiement d'actions de communication adaptées pour accompagner les changements du service de collecte, amplifier la sensibilisation à la prévention des déchets et promouvoir le tri à la source des biodéchets

➤ Communication en porte à porte par les ambassadeurs du tri recrutés spécifiquement pour cette opération

➤ Poursuite des actions du PLPDMA, avec une attention particulière sur le développement des sites de compostage partagé de quartier

➤ Poursuite de la réflexion sur l'aménagement et la mise en sécurité des déchèteries. Objectif de pouvoir proposer, au cours de l'automne 2025, un plan

pluriannuel d'investissement pour la modernisation et la mise en conformité du réseau de déchèteries sur la période 2026-2030.

➤ Poursuite de l'étude sur les capacités financières du service et ses besoins de recettes supplémentaires pour permettre d'équilibrer le budget de fonctionnement tout en continuant à investir.

➤ Réflexion sur le service proposé aux professionnels (publics / privés).

➤ Réhabilitation de l'Installation de Stockage des Déchets Inertes de SOEIX.

➤ Poursuite de la mise en œuvre du programme Zéro déchets en Haut-Béarn avec des animations et des ateliers reprenant les axes définis par le PLPDMA.

Le Sictom de la Communauté de Communes du Haut-Béarn assure sur 48 communes pour les 33 000 habitants :

- La collecte et le traitement des déchets ménagers ;
- La collecte sélective du verre, des emballages et des papiers ;
- La gestion d'un réseau de 8 déchèteries ;
- Des actions de prévention des déchets



* PLPDMA : Programme Local de Prévention de Déchets Ménagers et Assimilés



Qui contacter pour en savoir plus ?

Appelez le 05 59 39 55 10 ou consultez www.sictom-hautbearn.com

